



CONSEIL COMMUNAL CHÉSEREX

Procès-verbal de la séance du conseil communal du 27 août 2020

Le Président du conseil Jean-René Lepezel souhaite la bienvenue aux conseillers et déclare la séance ouverte.

La secrétaire passe à l'appel :

Membres présents : 32

Membres excusés : 8

Membres absents : 0

Total membres : 40

Le quorum est atteint et la séance est déclarée ouverte.

Ordre du jour

1. Acceptation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2020
2. Nominations statutaires
3. Communications du bureau
4. Communications de la Municipalité
5. Préavis 38/2020 : Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2019
6. Préavis 39/2020 : Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2019
7. Préavis 40/2020 : Modification du règlement du Conseil communal – Nombre de suppléants dès la législature 2021-2026
8. Rapport des délégués aux associations intercommunales
9. Divers.

Jean-René Lepezel, Président, lit la lettre de démission de Stéphanie Barrat, conseillère qui quitte Chésereux. Lors de la prochaine séance nous ferons appel au dernier « viennent ensuite » pour la remplacer.

1. Acceptation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2020

Monique Locatelli, Syndique, souhaite apporter quelques remarques :

- P.2 la visite du préfet : « tout était en ordre tant pour l'administration communale que pour le conseil communal »
- P.2 fin du 1^{er} paragraphe : « il appartient aux voisins touchés de faire valoir leurs droits. »

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec ses corrections.

2. Nominations statutaires

Election du président :

Jean-René Lepezel se représente. François Mathey, vice-président, demande à l'assemblée si d'autres candidats se présentent. Ce n'est pas le cas. Jean-René Lepezel est réélu à la majorité absolue moins une abstention.

Election du vice-président :

François Mathey se représente. Jean-René Lepezel, président, demande s'il y a d'autres candidats. Ce n'est pas le cas. François Mathey est réélu vice-président par applaudissements.

Election des scrutateurs :

Danièle Herren et Claude Chapuis Aeschlimann se représentent comme scrutateurs. Il n'y a pas d'autres candidats. Elles sont donc réélues par applaudissements.

Stéphanie Barrat ayant démissionné, nous cherchons un/une candidat/e. Pascale Ferrari se propose comme vice-suppléante. Il n'y a pas d'autres candidats. Christian Piaget se représente. Tous les deux sont élus par applaudissements.

Pascale Ferrari étant devenue vice-scrutatrice doit être remplacée. Pascal Gautier, absent aujourd'hui n'a pas donné d'instructions. Deux candidats sont donc recherchés. Henriette Hauser et Tucker Brabec se présentent et sont élus par applaudissements.

Composition du bureau :

Danièle Herren et Claude Chapuis Aeschlimann, scrutateurs,
Pascale Ferrari et Christian Piaget, scrutateurs suppléants,
Henriette Hauser et Tucker Brabec, scrutateurs vice-suppléants.

Election de la commission de gestion :

La commission de gestion se représente comme telle. Il n'y a pas d'autres candidats. Francis Baud, Nicolas Schwab, Alexandre Rigamonti et Heinz Maurer sont réélus par applaudissements.

Election de la commission des finances :

La commission des finances se représente comme telle. Il n'y a pas d'autres candidats. Jean-François Burkhalter, Hervé Matthey-Junod absent mais dont la candidature est formellement confirmée par Philippe Widmer, Christian Piaget et Philippe Widmer sont réélus par applaudissements.

3. Communications du bureau

Rien de particulier à signaler. La votation du 27 septembre se prépare et Jean-René Lepezzel, Président, enjoint chacun de voter par correspondance et d'inciter les habitants à le faire.

4. Communications de la Municipalité

Monique Locatelli, Syndique :

- Partage le plaisir de se retrouver depuis le mois de mars. De nombreuses manifestations ont dû être annulées à cause de la crise sanitaire et cela nous a obligés à vivre différemment mais aussi à profiter de la nature autour de nous. Elle relève les nombreuses aides proposées par des bénévoles et rappelle qu'il est primordial de rester vigilant !
- Pour répondre aux prescriptions fédérales en vigueur, la Municipalité, malgré une forte pénurie de masques, a eu la possibilité d'en commander au printemps dernier. Il était impératif alors de pouvoir équiper les collaborateurs et les notificateurs pour qu'ils puissent reprendre leurs activités. Nous avons aussi apporté notre soutien aux habitants de plus de 65 ans en leur offrant une boîte de masques. Le prix d'achat des masques alors n'était pas celui pratiqué aujourd'hui. Il est vendu CHF 35.- (boîte de 50) à la commune.

Par ailleurs, les locataires de locaux commerciaux ont reçu un soutien financier communal sous forme d'une suppression temporaire de loyers afin d'alléger le manque à gagner durant la fermeture due au confinement (du 16 mars au 27 avril ou au 11 mai pour les restaurants). L'épicerie a pu rester ouverte et n'a pas été concernée par cette aide.

- Liquidités de la commune :

Le CCP présente un solde de CHF 4'552'474.61. En tenant compte des paiements en cours et du décompte provisoire de la péréquation 2019 (CHF 817'800.-) il resterait encore CHF 1'286'200.- plus les comptes courants bancaires soit CHF 1'975'900.-

Comparaisons d'impôts perçus jusqu'au 14 août :

	CHF	2020	2019
Impôts		3'955.000.-	4'883'000.-
Impôts à la source		60'000.-	440'000.- (retenue car trop versé)
Impôts anticipés		145'000.-	143'000.-
Personnes morales		20'000.-	400'000.-
Personnes physiques		3'730'000.-	3'900'000.-

- En février une séance a eu lieu pour les droits de superficie échus. Ils ont tous été annulés, recréés et inscrits au Registre Foncier. Les droits de superficie arrivant à échéance en octobre seront tous signés avant le 31 octobre 2020.
- Un nouveau notificateur a été engagé en la personne de Jean-Pierre Dériaz.

- Commission de salubrité : Le Dr Diego Suva a accepté le mandat de médecin en remplacement du Dr. Jean-François Burkhalter. Nous les remercions.
- Notre apprenti Sébastien Rey a brillamment réussi son apprentissage et restera encore au sein de la commune jusqu'à son école de recrue.
- Un nouvel apprenti, Nicolas Jaccard, a commencé sa formation le 17 août sous la houlette de Claude Terry.

Yvan Laurent, Municipal (en vacances)

- La piscine intercommunale est ouverte depuis le 24 août avec les mesures sanitaires d'usage.
- La bibliothèque communale, ouverte depuis aujourd'hui et tous les jeudis, est dirigée par Claire Hirt. Catherine Borruat que nous remercions pour son engagement va coacher la nouvelle équipe.
- L'école a repris cette semaine avec l'obligation de porter le masque dans le bâtiment et le périmètre scolaire. Les parents ne pourront pas entrer dans le bâtiment sauf cas de force majeure.

Patrick Barras, Municipal (retenu pour obligations professionnelles)

- La taxe déchets 2020 reste la même (CHF 126.-/adultes et CHF 64.-/enfants)
- Nous avons prévu une séance d'information concernant le terrain de chanvre. Celle-ci n'a pu avoir lieu à cause de la pandémie. Par contre, nous avons été informés que le chanvre ne sera pas cultivé cette année !

Dominique Fleury, Municipal :

- Projet de renaturation de l'Asse. Depuis 2018 à cause des nombreuses inondations, nous avons dû prendre des mesures imposées par les assurances et le Canton. Nous avons mandaté l'entreprise Bernard Schenk afin de nous proposer des solutions. Le projet retenu prévoit la création d'une zone inondable ainsi que la déviation d'un affluent. Il a été présenté aux propriétaires des terrains. Le but était d'obtenir un accord préalable puis de proposer une convention relative à l'utilisation de ce terrain. Les propriétaires seront indemnisés. Le projet final aboutira à un préavis cantonal, le cours de l'Asse ne se limitant pas à notre commune.
- L'aménagement de la place de jeux a pu être finalisé. Cette dernière rencontre un grand succès. Le dépassement financier constaté par rapport au préavis s'explique par l'ajout d'une fontaine dans le petit parc, d'une zone paysagère et du contrôle de l'ensemble des installations sur la plan de la sécurité. Une inauguration devait avoir lieu en septembre mais les restrictions sanitaires obligent la Municipalité à y renoncer. Elle aura donc lieu lors de la fête des enfants en mai 2021.
- Le 4 septembre : souscription pour le vin communal et démonstration du défibrillateur.

Pascal Steimer, Municipal :

- Le défibrillateur anciennement installé dans la salle communale se trouve maintenant sur la place dans l'ancienne cabine téléphonique munie d'un panneau explicatif. En effet, la salle communale étant la plupart du temps fermée, il est plus normal de placer ce défibrillateur dans un endroit accessible en permanence. La Municipalité a acquis un deuxième appareil qui se trouve dans l'abri de bus près de l'Auberge des Platanes. Une petite démonstration aura lieu lors de la dégustation des vins le 4 septembre 2020. Le défibrillateur se trouve dans une boîte qui alerte automatiquement le 144 lors de son ouverture et fournit ensuite les instructions nécessaires à son utilisation.
- Pendant le printemps plusieurs projets ont été retardés, notamment la finalisation du chemin piétonnier par un marquage au sol et un éclairage adéquat.
- La Commune a investi dans un nouveau site internet au goût du jour et compatible avec les téléphones mobiles.
- Après plusieurs années de service l'agorespace a eu besoin d'un nouveau revêtement qui a été posé au début de l'été.

- La famille Jacob a fait don d'une parcelle aux Uttins. Il s'agit d'un chemin : il était de toute façon déjà entretenu et déneigé par les employés communaux, il appartient désormais à la Commune.

5. Préavis No 38 : Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2019

Francis Baud nous lit le rapport de la commission de gestion.

Jean-René Lepezzel, Président, remercie la commission pour son rapport très complet. Cette étude a occasionné beaucoup de travail pendant les vacances !

La discussion est ouverte.

Patrick Addor, Conseiller, a noté que la Commune possédait des actions de la société Romande Energie et demande si on pourrait éventuellement les vendre ou les nantir pour la construction d'un immeuble. Quel usage peut-on faire de cette grosse valeur pas très visible au bilan de notre commune mais rassurante.

Monique Locatelli, Syndique, répond que la Commune les possède depuis longtemps. Certaines communes les ont vendues. Monique Locatelli, Syndique, précise que c'est une bonne valeur que la commune souhaite pour l'instant conserver.

Elle précise aussi que le déficit de l'exercice n'a pas été pris dans les réserves générales mais dans le capital.

Jean-François Burkhalter, Conseiller, demande quel est la dividende de ces actions.

Selon le boursier communal, Pierre-Yves Aubert, environ CHF 19'000.-/année.

Vote : le préavis No 38/2020 est accepté à l'unanimité.

6. Préavis No 39/2020 : Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2019

Avant d'entendre le rapport de la commission de gestion, Jean-René Lepezzel, Président, prie l'assemblée de se lever pour honorer la mémoire des habitants décédés au cours de l'année 2019.

Nicolas Schwab, Conseiller, rapporte pour la commission de gestion.

La discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée.

Vote : le préavis No 39/2020 est accepté à l'unanimité.

7. Préavis No 40/2020 : Modification du règlement du Conseil communal – Nombre de suppléants dès la législature 2021-2026

Mélanie Pernet, Conseillère, rapporte pour la commission ad hoc.

La discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée.

Vote : le préavis No 40/2020 est accepté à l'unanimité.

8. Rapports des délégués aux associations intercommunales

AEE : Nicolas Schwab

- La suspension des contributions des parents durant 1,5 mois a généré une baisse de revenus de 516 kCHF – Compensation par une aide exceptionnelle de la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants) aux « Réseaux » (env kCHF 200.-)
- Négociations en cours avec Eldora (Bo'Resto) et les entreprises de transports pour déterminer ce qu'ils prendront à leur charge ou ce qui devra être assumé par l'AEE.
- Une nouvelle bibliothécaire HES a été engagée au 1^{er} mars et une AID a commencé le 1^{er} avril.
- Le Dr. Perry, médecin scolaire a mis fin à son mandat, le Dr Pascual le remplace dès le 1^{er} juillet.
- Rappels statistiques : le personnel de l'AEE représente 53 EPT au 31.12.2019. Le nombre d'élèves à l'ASEP se monte à 1024 fin 2019.
- 4 préavis ont été votés :
- No 16 : modification du règlement du Conseil d'établissement,
- No 17 : montant des vacances et indemnités,
- No 18 : adoption des comptes :
bon taux de remplissage des UAPE (96 et 99%),
les demandes de subventions sont systématiquement effectuées par l'AEE à la FAJE,
la faible utilisation par le corps enseignant des montants disponibles pour les camps et caisses de classe – ce qui laisse supposer que ces sorties pourtant obligatoires ne se font pas,

les finances sont bien maîtrisées et les charges se retrouvent inférieures de kCHF 450.-, ce montant sera remboursé aux communes selon la clé de répartition.

- No 19 : achat de mobilier pour la nouvelle UAPE de Gingins. Le nombre de places d'accueil pourra être augmenté à 60 enfants.

AIAB : Eveline Haesler

- Séance du 23 juin avec deux préavis, soit :
- 1. Nouveaux statuts de l'AIAB. Ceux qui ont été adoptés en 2017 à Chésereux ont également été adoptés par l'AIAB.
- 2. Les comptes 2019. Malgré une hausse de 3,5 % , soit CHF 116'775.- par rapport au budget, les comptes ont été acceptés.
- Election d'un nouveau président : François Mathey et une nouvelle secrétaire, Mélanie Pernet.

SDIS Nyon Dôle : Alexandre Bory

- Séance du 30 juin à la Caserne de Nyon
- Préavis sur les comptes 2019 accepté à l'unanimité.
- Le commandant a présenté une rétrospective sur les problèmes liés au coronavirus. Tous les exercices ont été annulés mais les interventions ont continué avec les restrictions nécessaires. Les formations ont maintenant repris avec des quiz à domicile qui ont permis de voir que malgré la distance on pouvait rester à jour.

SIECGE : Philippe Lacôte

- Séance du 25 juin avec les points habituels.
- Nous avons été informés sur la situation de la source de la Florettaz qui a posé des problèmes sanitaires dans différentes communes. Encore récemment, le captage a dû être interrompu. Cette interruption ayant eu lieu rapidement, aucun désagrément n'a été constaté. Des contrôles plus pointus ont été mis en place. Des travaux sont prévus pour assainir cette source.

9. Divers

Patrick Addor, Conseiller, a bien profité de la campagne avec sa famille pendant le confinement et ayant apprécié le chemin le long de l'Asse entre la route de la Florettaz et la route de Bonmont, propose qu'un chemin similaire soit envisagé le long de l'Asse depuis la route de Bonmont en direction de la Rippe.

Dominique Fleury, Municipal, en prend note et va demander l'avis des propriétaires de cette région.

Pascal Ansermet, Conseiller, répond que toutes ces zones à partir du « Chalet Clément » sont en parc pour le bétail. Toute la bande le long de l'Asse est communale et a été considérée lors du remaniement comme un chemin. Mais il n'est pas accessible par des machines censées assurer son entretien à cause du chalet. Toutefois des portails ont été mis en place entre les différentes parcelles pour faciliter la circulation des promeneurs. Mais il faut être conscient que le bétail est le même que celui des alpages (vaches allaitantes) et le risque d'accident est bien présent.

Dominique Fleury, Municipal, rappelle qu'il y a des chemins en aval et en amont qui sont entretenus et propices à la promenade.

Patrick Addor, Conseiller, ajoute que ce serait une bonne mise en valeur du patrimoine.

François Mathey, Conseiller, rappelle que des passages sont faits pour assainir le départ hydraulique, mais c'est principalement le COVID qui a fait le chemin le long de l'Asse entre la route de Bonmont et la route de la Florettaz ! Donc, ce sont avant tout les nombreux passages des promeneurs qui ont marqué ce chemin.

Dominique Fleury, Municipal, rappelle que la renaturation de l'Asse va encore améliorer la situation.

Monique Locatelli, Syndique, demande s'il y a aussi un cheminement en amont.

Pascal Ansermet, Conseiller, répond que non et qu'il s'agit de la propriété d'André Clément.

Nicolas Schwab, Conseiller, se demande si c'est pertinent de trop aménager une zone qui est restée très naturelle.

Jean-François Burkhalter, Conseiller, a entendu de bonnes nouvelles concernant la répartition sociale entre l'Etat et les communes. Il y a deux associations, l'UCV et l'AdCV qui sont impliquées. Il comprend que c'est l'AdCV qui a claqué la porte. En savons-nous davantage ?

Monique Locatelli, Syndique, répond que Chésereux fait bien partie de l'AdCV. Elle a appris la situation par la presse. Une assemblée générale – certainement assez agitée - aura lieu la semaine prochaine. La commune vient de recevoir une lettre de la présidente de l'AdCV parlant de l'accord sur la facture sociale comme

« d'une nouvelle tentative d'enfumage ». Il est vrai que la proposition du Canton de CHF 150 millions semble impressionnante mais on arrivera à ce montant seulement en 2028. Entretemps la facture sociale continuera de grimper et les communes seront forcées d'augmenter leurs impôts et de geler leur investissements pour pouvoir honorer cette facture. Le Canton aurait pu réduire la part communale dès 2021 mais la facture est étalée jusqu'en 2028.

Jean-François Burkhalter, Conseiller, demande si Chésereux va signer l'initiative.

Monique Locatelli, Syndique, répond par oui.

Francis Baud, Conseiller, demande si dans le cadre de l'investissement qui a été fait pour le site internet, il serait possible de mettre en place une gestion électronique des documents. Les envois par mail avec de lourdes pièces jointes ne conviennent plus.

Pascal Steimer, Municipal, répond que tout est possible informatiquement parlant. On peut imaginer un site où chaque conseiller pourrait accéder pour télécharger et consulter des documents. La seule raison pour laquelle ça n'a pas encore été fait est que nous ne savons pas si le Conseil est favorable à cette solution. Cela demande aussi que chaque conseiller cherche les documents lui-même....et les lise ! Nous voulons à tout prix éviter les solutions mixtes (courrier postal et internet).

Alexandre Rigamonti, Conseiller, demande si ce serait possible d'afficher le mot de passe du wi-fi accessible depuis la grande salle lors de chaque séance du Conseil. Cela permettrait la consultation de documents depuis des outils informatiques sans avoir à réaliser au préalable des impressions dommageables écologiquement parlant.

Pascal Steimer, Municipal, répond que ce sera fait dès le prochain conseil.

Jean-René Lepezzel, Président, se dit favorable à cette nouvelle méthode pour autant que tous les conseillers puissent l'utiliser. Il faut que tout le monde ait la compétence ou l'acquière pour utiliser les outils informatiques plus sophistiqués. Il précise qu'une solution unique doit être proposée et qu'il est également défavorable à la multiplication des supports de communication.

Philippe Lacôte, Conseiller, demande qui mettrait ces documents sur le site de la commune.

Jean-René Lepezzel, Président, répond que les préavis seraient déposés sur le site par la secrétaire, et que lui-même pourrait déposer les rapports des commissions. La commune pourrait également y déposer des préavis. Dans tous les cas, ce n'est pas le rôle des conseillers.

Francis Baud, Conseiller, souhaite savoir si nous avons des statistiques sur les cas de coronavirus dans la commune. Il ajoute que les médecins ont l'obligation de signaler à la Confédération toute personne atteinte du virus.

Monique Locatelli, Syndique, répond que ce sont des affaires privées et que la Commune n'a pas reçu de statistiques en retour.

Alexandre Bory, Conseiller, désire savoir où en est le projet du futur bâtiment.

Monique Locatelli, Syndique, répond qu'il sera traité rapidement.

Franco Rigamonti, Conseiller, remercie pour l'aménagement agréable de la place de jeux mais se demande si un banc pourrait être ajouté à l'ombre, car l'après-midi ceux-ci sont tous au soleil !

La Municipalité en prend note.

Edmond Granges, Conseiller, demande dans quelle mesure la Municipalité reçoit des entrées fiscales, car il n'a pas encore reçu sa taxation définitive 2018.

Monique Locatelli, Syndique, indique que le Canton a toujours du retard. Le Canton prend un acompte et la taxation définitive vient plus tard.


La séance se termine à 21h40, sans verrée (mesures sanitaires obligent).

Le président :


Jean-René Lepezzel



La secrétaire :


Lilly Steimer